

Le samedi 11 décembre 2010

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES LAURENTIDES  
MUNICIPALITÉ D'IVRY-SUR-LE-LAC

A une séance extraordinaire du conseil municipal d'Ivry-sur-le-Lac, tenue le samedi 11 décembre 2010, à 10h00, à l'hôtel de ville, 601 chemin de la Gare, Ivry-sur-le-Lac, sous la présidence de monsieur le Maire Kenneth G. Hague, à laquelle sont présents mesdames Raymonde Lefrançois et Claire Leduc et messieurs les conseillers Daniel Charette, Stéphane Pilon, Melvyn Hodes et Pierre Vérot.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Jean-Raymond Dufresne, est aussi présent.

Un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil municipal dans les délais prévus par la Loi.

#### ORDRE DU JOUR

1. **Présences et quorum**
2. **Avis me motion : Règlement imposant des taxes, tarifs et compensation pour l'exercice financier 2011**
3. **Période de questions**
4. **Fermeture de la séance**

---

#### 1. Présences et quorum

Monsieur le maire ayant constaté le quorum, déclare la présente séance extraordinaire, ouverte.

#### 2. Avis de motion : Règlement imposant des taxes, tarifs et compensation pour l'exercice financier 2011

Je, Claire R. Leduc conseillère, donne avis de motion, qu'à une assemblée subséquente, je déposerai un règlement imposant des taxes, tarifs et compensation sur le territoire de la Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac, pour l'exercice financier 2011.

Résolution  
2010-12-125

#### 3. Période de questions

Aucune question.

#### 4. Fermeture de la séance à 10h05

Il est proposé par le conseiller Daniel Charette  
Appuyé par la conseillère Claire R. Leduc  
Et résolu unanimement :

QUE la séance soit levée.

Adoptée

---

Kenneth G. Hague  
Maire

---

Jean-Raymond Dufresne  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier